Ref 34034

SCP M.Y.CHASTANIER – A ALLENO
G. RABANY-LAYEC
Huissiers de Justice Associés
39 avenue du Président Wilson
93100 MONTREUIL

EXPEDITION

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION

L'AN DEUX MILLE QUINZE
ET QUATORZE OCTOBRE
DE 15H15 A 15H50

A LA REQUETE DE : **SA CREDIT LOGEMENT**, au capital de 1 253 974 758,25 euros, dont le siège social est sis 50 Boulevard de Sébastopol 75155 PARIS CEDEX 03, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro B 302 493 275, représentée par son Directeur Général, y domicilié en cette qualité.

Pour qui est élu domicile au cabinet de Maître CIEOL Alain, avocat associé du cabinet BCMH, Barreau de Seine Saint Denis, demeurant 27/29 rue de Carency, 93000 BOBIGNY qui se constitue et occupera pour la partie requérante poursuite de saisie immobilière et ses suites.

Agissant en vertu d'un jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de BOBIGNY en date du 03.03.2011 signifié à partie le 18.03.2011 et d'une hypothèque provisoire en date du 27.07.2009 et d'une hypothèque judiciaire définitive s'y substituant en date du 21.09.2011 et d'un commandement aux fins de saisie vente immobilière signifié le 28.09.2015.

La partie requérante souhaite qu'un procès-verbal de description soit dressé concernant le bien des Monsieur et Madame situé

Déférant à cette réquisition,

Je, Gabrielle RABANY-LAYEC, Huissier de Justice au sein de la SCP Michel-Yvon CHASTANIER Alexandre ALLENO Gabrielle RABANY LAYEC, Huissiers de justice associés, audienciers près le Tribunal de Grande Instance de BOBIGNY, y demeurant 39, avenue du Président Wilson, MONTREUIL soussignée

Certifie m'être transportée 12 bis Chemin du Bois Cochard, 93370 MONTFERMEIL.

Là étant en présence de :
- Monsieur LEVASSEUR Gérard, en qualité de témoin
- Madame MALIN Yveline, en qualité de témoin
- un serrurier de la société HEIL.

Je frappe à la porte. Un homme m'ouvre. Je lui décline mes nom et qualité ainsi que l'objet de ma mission. Il me laisse prospérer.

Il s'agit d'un pavillon situé dans une impasse très peu passante. Sur l'avant du terrain il existe une bâtisse en cours de finition.



L'homme présent m'indique être Monsieur . Il me précise habiter le pavillon avec son épouse et ses deux enfants âgés de 16 ans et 22 ans. Il m'indique régler la somme de 800 euros environ au titre de la taxe d'habitation, 800 euros au titre de la taxe d'habitation, 300 euros tous les deux mois pur l'électricité. Il me précise que le gaz est coupé.

Il s'agit d'une propriété composée de deux constructions avec jardin à l'arrière de la construction principale . La propriété est clos de murs anciens et sur un terrain rectangulaire en légère pente descendante longé par la droite par une allée bétonnée donnant accès en second rang à la propriété voisine .
La propriété est située dans une zone pavillonnaire calme dans un chemin étroit à faible passage.
La propriété se compose d'une construction indépendante en façade sur rue composée de deux pièces , une cuisine et une salle d'eau et d'une construction principale élevé sur demi sous-sol avec rez-de-chaussée , un étage et combles aménagés.
La construction en façade est inhabitée , non meublée, non chauffée et en état d'entretien médiocre.
La construction principale est en état médiocre d'entretien , des travaux sont en cours. Un appentis jouxtant le pavillon principal a été transformé en studio. Le terrain à l'arrière et non entretenu et de nombreux détritus jonchent le terrain.

Le géomètre expert me déclare que l'électricité n'est pas aux normes et qu'il n'y a pas de prises terre.
Le gaz lors de ma visite est coupé.

PAVILLON

REZ-DE-CHAUSSEE

Entrée :

La porte palière est abîmée, je constate qu'un carreau est cassé. La porte est en bois avec des carreaux.





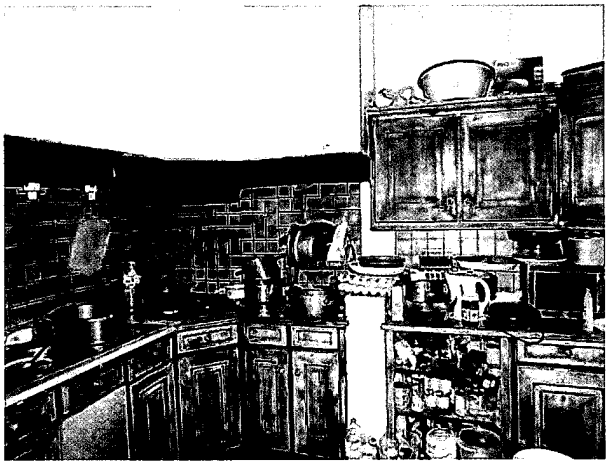
Sol : Les tommettes sont mal entretenues.

La peinture du plafond et la peinture murale sont abîmée.

Equipement : Les deux anciens placards électriques muraux situés de part et d'autre de la porte palière ont été transformés en placard à chaussures. Il y a un placard et un radiateur.

Cuisine :

La porte séparative est cassée. Elle est dépourvue de béquille.



Sol : Les tommettes sont en état d'usage.

La peinture murale et celle du plafond sont très sales.

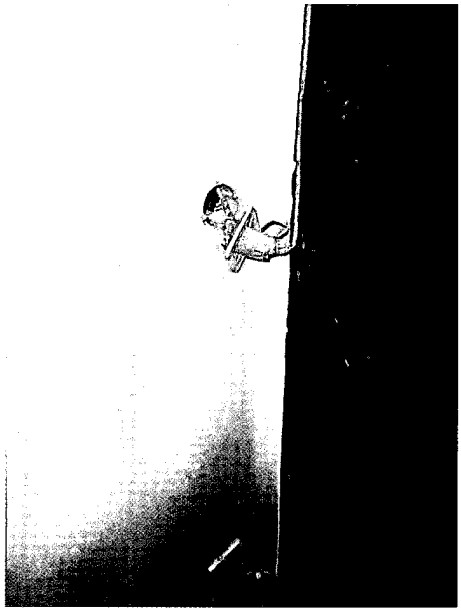
Equipement :

- Un radiateur,
- Une cuisine semi intégrée avec des placards hauts et des placard bas en mauvais état (les portes de l'un des placards sont manquantes),
- Un rangement situé derrière la porte d'accès style barbecue,
- Une fenêtre deux battants pourvues de volets en fer,
- Un point lumineux.

Salon

La porte séparative deux battants petits carreaux en verre est en mauvais état. L'un des carreaux est cassé.







Le salon se décompose en deux parties. Le carrelage est en mauvais état. L'électricité est organisée de manière désordonnée et n'est pas manifestement pas installée dans les règles de l'art. Des fils dénudés pendent sur la gauche de la pièce sans sécurisation.



La peinture murale est en état d'usage. Dans la partie haute du salon, une partie des murs est recouverte par de fausses pierres.

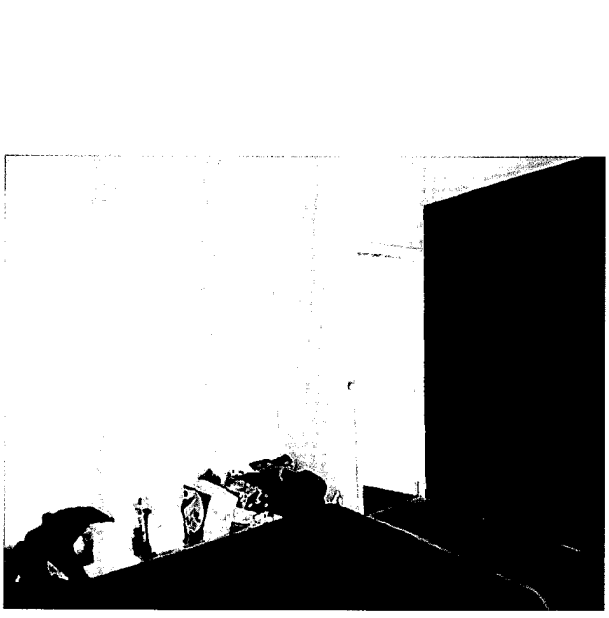
La peinture du plafond est marquée par de multiples traces de moisissures.

Equipements :

Trois radiateurs,
- Une fenêtre deux battants volets fer,
- Une cheminée,
- Deux ouvertures de pavés de verre,
- Une porte-fenêtre deux battants pourvus de volets en bois.

Chambre sur salon

La porte séparative en bois est en état d'usage.





Le sol est recouvert de dalles en pvc. La peinture murale et la peinture du plafond sont dans un état moyen.

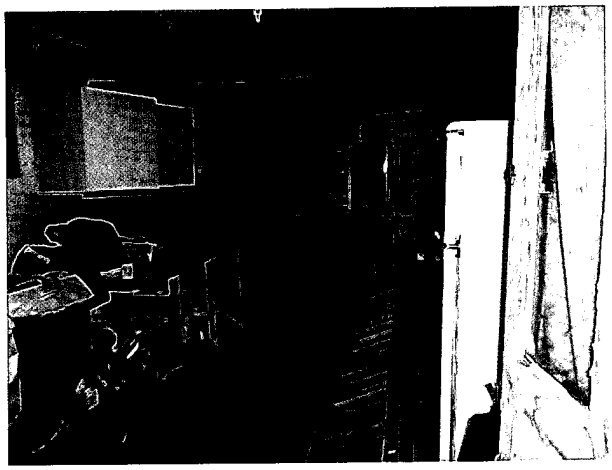
Equipement :

- Un radiateur,
- Une porte-fenêtre pourvue de volets en bois,
- Un coin douche à l'italienne en cours de finition,
- Un balcon donnant sur jardin.

SOUS-SOL

L'accès au sous-sol se fait par une porte à soufflet.

Le garage est en état brut.



Le jardin n'est pas entretenu et la barrière en bois d'accès au terrain est cassée.



Il y a une pièce pour la chaudière en mauvais état.



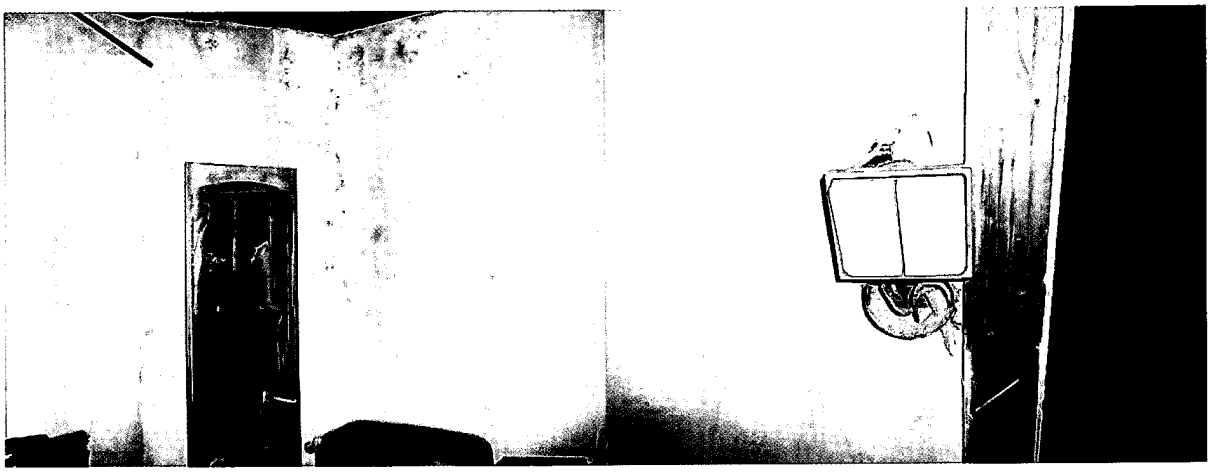
1ER ETAGE

L'escalier est pourvu d'une main courante. Les murs et le plafond sont en état moyen.

Palier

Les tommettes sont en état d'usage.

Chambre de droite



La porte séparative en bois est en mauvais état.

Le parquet flottant est marqué par trois traces d'usure importantes à l'entrée de la pièce.

La peinture murale est très dégradée. Je constate la présence de fissures sur le mur situé face à l'entrée, ainsi que des traces d'humidité.

Les lambris du plafond sont en mauvais état. Une zone d'environ 50 cm est sortie de son logement sur la droite de la pièce.

Equipement :
- Un radiateur,
- Un point lumineux,
- Une fenêtre deux battants pourvue de volets en fer.

Chambre de gauche :



Le parquet flottant est en mauvais état. Les murs sont recouverts de PVC marqué de multiples trous. Les lambris du plafond sont en mauvais état.

Equipement :
- Une fenêtre deux battants pourvue de volets en fer,
- Un radiateur.

SALLE DE BAINS

PIECE A USAGE DE SALLE D'EAU + W.C SUR RUE EN COURS DE TRAVAUX :

L'accès se réalise par une porte en bois en état d'usage.

Sol : le sol est recouvert de carrelage en état médiocre. Certains carreaux sont fendus notamment au niveau de l'entrée.

Murs : les murs sont recouverts en partie de faience murale non encore totalement posée. La partie non posée est à l'état brut.

Plafond : le plafond est recouvert de moquette murale défraîchie.

Fenêtre : présence d'une fenêtre double vantaux ouvrante en PVC double vitrage en état d'usage avec volets de type persiennes en fer en état d'usage.

Généralités : présence d'un lavabo , d'un W.C cuvette à l'anglaise , d'un radiateur en état d'usage.

Combles :

L'accès se réalise par une porte en bois donnant accès à une échelle très raide en bois de type échelle de meunier.
Il s'agit d'une pièce unique très mansardée à usage de chambre .

Sol : le sol est recouvert de linoléum en état d'usage.

Murs : les murs sont doublés par des plaques de BA13 à l'état brut non peintes.

Plafond : le plafond est correspond au toit recouvert de lambris de type frisette en bois en état d'usage.

Fenêtre : présence d'une fenêtre sur rue simple vantail ouvrante en PVC double vitrage et volets en PVC l'ensemble en état d'usage.

APPARTEMENT SUR LA GAUCHE DU PAVILLON





L'accès se réalise depuis la cour dallée par une porte en PVC en état d'usage.

L'appentis a été transformé en studio non habitée et servant de débarras.

Sol : le sol est recouvert de carrelage en état d'usage.

Murs : les murs sont doublés , la peinture est grossière et des traces de salpêtres avec des fuites sont nettement visibles.

Plafond : le plafond dispose d'un doublage en mauvais état avec des traces de salpêtre et de fuites.

Fenêtre : présence d'une porte fenêtre sur l'arrière de la pièce simple vantail ouvrante en PVC double vitrage en état d'usage.
Une baie vitrée donnant sur la cour a été murée par l'intérieur avec une ouverture de petite dimension qui laisse place à une fenêtre simple vantail ouvrante double vitrage en PVC en état d'usage.

Généralités : présence d'un point d'eau pour petit mobilier de cuisine.

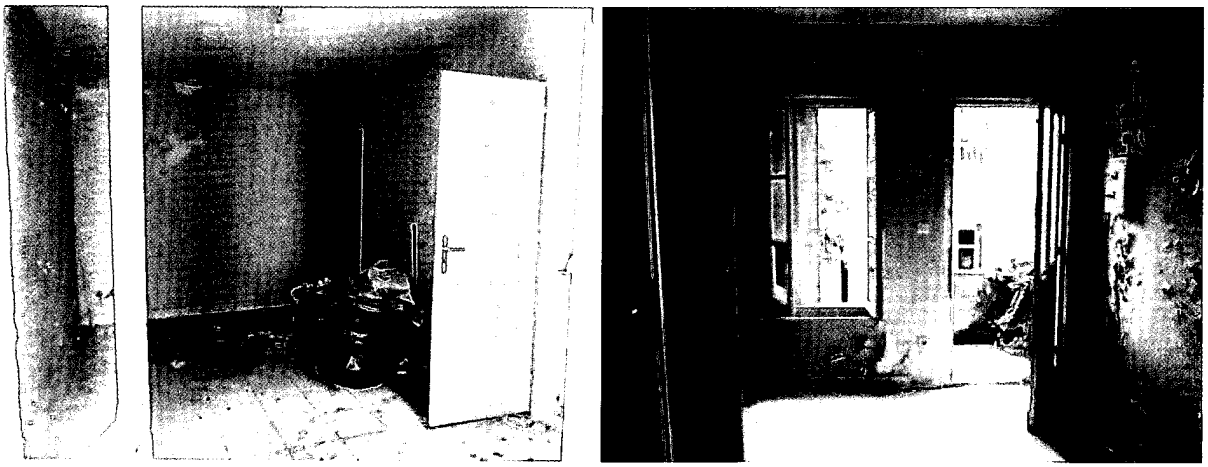
En fond de pièce présence d'une salle d'eau mais cette dernière est inaccessible :

CONSTRUCTION SUR RUE EN FACADE :



Cette construction de forme cubique est non habitée , non chauffée et vide de tout mobilier.
Cette construction dispose d'une cave au sous sol non reliée.
L'ensemble des murs sont doublés. La toiture est une toiture terrasse , plate.
La construction n'est pas entretenue. Elle est en mauvais état. Des fissures sont apparentes sur les murs extérieurs notamment en partie droite au niveau de la pièce à usage de cuisine.

Entrée :



L'entrée se réalise par l'arrière du bâtiment depuis la cour par une porte en bois et partie vitrée en état d'usage.
Le bâtiment est ainsi disposé : une entrée donnant directement sur le salon traversant desservant côté cour une cuisine puis une salle d'eau avec W.C et une petite pièce sur la rue.

Salon :

Sol : le sol est recouvert de carrelage en état d'usage.

Murs : les murs sont recouverts de peinture en mauvais état , écaillée.

Plafond : le plafond est recouvert de peinture en mauvais état avec des traces de salpêtre.

Fenêtre : présence sur rue d'une fenêtre en bois double vantaux ouvrante simple vitrage en état d'usage avec volets de type persiennes en fer.

Cuisine :



L'accès se réalise par une porte en bois en état d'usage.

Sol : le sol est recouvert de carrelage dégradé.

Murs : les murs sont recouverts de faience murale sur toute la hauteur sale.

Plafond : le plafond est recouvert de peinture en état médiocre.

Fenêtre : présence d'une fenêtre simple vantail en PVC double vitrage ouvrante en mauvais état.

Généralités : présence d'un évier et d'un ballon d'eau chaude.

Salle d'eau :



L'accès se réalise par une porte en bois en état d'usage.

Sol : le sol est recouvert de carrelage en état d'usage.

Murs : les murs sont recouverts de faience murale sur toute la hauteur en état d'usage.

Plafond : le plafond est recouvert de peinture en état médiocre.

Généralités : présence d'un lavabo, d'un W.C cuvette à l'anglaise et d'un lavabo l'ensemble en état d'usage.

Chambre :

Il n'y a pas de porte.



Sol : le sol est recouvert de carrelage en état d'usage.

Murs : les murs sont recouverts de peinture en mauvais état , écaillée.

Plafond : le plafond est recouvert de peinture en mauvais état.

Fenêtre : présence d'une fenêtre en bois double vantaux ouvrante simple vitrage avec volets roulants manuel en PVC , l'ensemble en état médiocre.

Des photographies sont insérées au présent constat.

Ma mission est terminée.

De tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès verbal de constat, clos ce jour à 15h50 établi pour servir et valoir ce que de droit.

Gabrielle RABANY-LAYEC, huissier de Justice

